

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DES BOUCHES-DU RHONE**

Direction Générale Adjointe de la Solidarité
Direction de l'Insertion
17 377

**RÉUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 27 JUIN 2019
SOUS LA PRÉSIDENCE DE MME MARTINE VASSAL
RAPPORTEUR(S) : MME MARINE PUSTORINO**

OBJET : Action d'insertion auprès des gens du voyage séjournant dans les Bouches-du-Rhône : convention liant le Département des Bouches-du-Rhône et l'association régionale d'études et d'actions auprès de tsiganes (AREAT).

Madame la Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, sur proposition de Madame la déléguée à l'insertion sociale et professionnelle, soumet à la Commission permanente le rapport suivant :

Le Département est en charge de la politique publique d'insertion sociale et professionnelle. La loi précise que chaque bénéficiaire du revenu de solidarité active (BRSA) a droit à un accompagnement social ou professionnel, adapté à ses besoins, réalisé avec un référent de parcours, de façon à retrouver un emploi. Le Conseil départemental finance dans son programme départemental d'insertion (PDI) des dispositifs portés par des partenaires en participant non seulement aux dépenses de structures mais en tenant compte aussi des résultats obtenus.

La demande présentée dans ce rapport ressort de la politique obligatoire d'insertion. Elle est portée par l'association régionale d'études et d'actions auprès de tsiganes (AREAT). Il s'agit d'un renouvellement d'action qui relève de l'accompagnement social et socioprofessionnel.

L'AREAT propose d'accueillir et d'accompagner 690 BRSA ayant une élection de domicile au titre de gens du voyage sur l'ensemble du département et principalement sur la commune de Port-de-Bouc et le pourtour de l'étang de Berre.

Dans le cadre d'un accompagnement spécifique, le centre de ressources de l'AREAT assure la contractualisation d'un public qui, eu égard au mode d'habitat et à l'illettrisme avéré, est confronté à de nombreux freins pour l'inscription au sein de dispositifs de droit commun.

Au regard du nombre important de gens du voyage s'orientant vers des activités professionnelles indépendantes et de la nature de ces dernières, l'association met en place un accompagnement spécialisé.

L'élection de domicile constitue le point de départ de l'accompagnement qui s'articule autour des missions suivantes :

- accueillir le public et l'accompagner dans l'accès aux droits et à leur maintien (RSA, couverture maladie universelle, retraite, allocation adulte handicapé) ;
- assurer la médiation et l'interface avec les différentes institutions notamment avec la caisse d'allocations familiales (CAF) et l'administration fiscale ;
- soutenir l'insertion professionnelle des personnes en démarche d'accès à l'emploi notamment celles ayant le statut de micro entrepreneur (apprentissage de l'environnement comptable et administratif de ce statut) ;
- soutenir la scolarisation des enfants.

En ce qui concerne les résultats obtenus précédemment,

Bilan final de l'action du 01/06/2017 au 30/05/2018 :

- 1 011 BRSA suivis correspondant à 657 familles ;
- 8 299 interventions socio-éducatives et à visée professionnelle réalisées en lien avec les différentes administrations dont 1 396 interventions pour un accès aux soins, 2 526 pour un accès CAF, 83 pour un accès aux droits (retraite et allocation adulte handicapé), 199 pour le droit à l'éducation scolaire et 36 pour une insertion professionnelle ;
- 416 BRSA ont été accompagnés dans leur activité de travailleur indépendant, 120 BRSA ont déclaré ou régularisé leur situation professionnelle ;
- 4 familles BRSA ont été relogées en habitat classique ;
- 41 BRSA sont sortis du dispositif :
 - o 10 en raison de l'augmentation de leurs ressources financières ;
 - o 11 départs à la retraite et 1 accès à l'allocation adulte handicapé (AAH) ;
 - o 20 pour déménagement ou radiation du dispositif RSA.

Bilan intermédiaire de l'action du 01/06/2018 au 31/01/2019 :

- 971 BRSA suivis correspondant à 627 familles ;
- 4 695 interventions socio-éducatives et à visée professionnelle ont été réalisées en lien avec les différentes administrations dont 776 interventions pour un accès aux soins, 1 460 pour un accès CAF, 62 pour un accès aux droits (retraite et allocation adulte handicapé), 294 pour le droit à l'éducation scolaire et 43 pour une insertion professionnelle ;
- 386 BRSA ayant le statut de travailleur indépendant ont été accompagnés dans leurs démarches administratives ;
- 18 BRSA sont sortis du dispositif :
 - o 3 pour un emploi CDI ;
 - o 2 pour départ à la retraite ;
 - o 13 pour déménagement ou abandon.

En conséquence les résultats de l'action sont satisfaisants.

Aussi, il est proposé de renouveler cette action du 01/06/2019 au 31/05/2020 avec les mêmes objectifs que le conventionnement précédent.

Ce rapport concerne le financement de l'association ou l'organisme selon la proposition énoncée dans le tableau annexé, soit la somme de 86 000 €

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer à la Commission permanente de prendre la délibération ci-après.

Signé
La Présidente du Conseil départemental

Martine VASSAL

